Les contrats de travail : choisir, rédiger et gérer leur exécution

Choisissez le contrat adapté à chaque besoin, rédigez des clauses sûres et gérez la vie du contrat en limitant les risques.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les sources du droit applicables à la relation de travail
- Choisir le contrat adapté à chaque situation : CDI, CDD, temps partiel, intérim, alternance, stage
- Rédiger un contrat et ses clauses sensibles en limitant les risques
- Distinguer la modification du contrat du changement des conditions de travail
- Gérer la suspension du contrat : maladie, accident du travail, maternité, congés
- Appliquer les règles de durée du travail, de congés et de discipline

POINTS FORTS

Mise en pratique sur des cas réels apportés par les participants

Programme adaptable à votre secteur et à vos outils en intra

Démarche pédagogique, documentation remise et évaluation

- Recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Préparation et diffusion de supports pédagogiques
- Apports théoriques illustrés par des cas concrets
- Cas pratiques et mises en situation ciblées
- Personnalisation de la formation à travers de nombreux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation, par quiz ou mise en situation pratique
- Évaluation de la satisfaction et de l'engagement

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ
Dirigeants, managers, DRH / RRH, collaborateurs des services RH, assistants de direction

PRÉREQUIS
Aucun

DURÉE
2 journées soit 14 h au total

MODALITÉS DE DISPENSE
Formation inter-entreprises, intra-entreprise, sur mesure ou individuelle.
Pour chacun de ces formats : en présentiel ou à distance en classe virtuelle.

TARIFICATION
Formation INTER 1 600 € HT par personne (TVA non applicable, art. 261-4-4° du CGI)
Minimum 4 personnes - Maximum 12 personnes
Formation Intra - Sur mesure - Individuelle : demander un devis pour personnaliser le programme de cette formation pour qu'elle réponde aux spécificités de votre entreprise.
Prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise, selon ses critères.

DATES - LIEUX - DÉLAI D'ACCÈS
Date et lieu à déterminer en fonction des possibilités et disponibilités respectives.
Formation organisée sous 2 à 4 semaines à compter de la validation de la formation, selon les disponibilités respectives.

FORMATEUR
Expert ROLEV IMPACT

SANCTION DE LA FORMATION
Remise d'une attestation de fin de formation

RECOMMANDATIONS
TV – Écran permettant une diffusion
Connexion internet à haut débit

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Pour vous permettre d'accéder et de suivre nos formations dans les meilleures conditions nous vous invitons à nous contacter afin de déterminer la solution la mieux adaptée à votre besoin. La référente handicap pourra, si nécessaire, proposer l'appui de réseaux d'accompagnement spécialisés (Agefiph, FIPHFP, Cap Emploi, MDPH…) afin d'identifier les aménagements les plus adaptés.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
contact@rolevimpact.com
06 15 38 72 52
www.rolevimpact.com

Programme

JOUR 1 : CONCLURE LE CONTRAT

1 **Le cadre de la relation de travail**
Sources du droit du travail : Code du travail, convention collective, accords d'entreprise, usages, contrat
Le rôle de l'inspection du travail et du conseil de prud'hommes

2 **Choisir le contrat adapté**

Le CDI, contrat de droit commun
Temps plein et temps partiel

Les contrats temporaires
CDD : cas de recours, durée, renouvellement, requalification
Travail temporaire

Les contrats pour former
Apprentissage et contrat de professionnalisation
Stage : convention et limites

3 **Rédiger le contrat**
Mentions essentielles et période d'essai
Clauses sensibles et autres clauses à adapter en fonction des usages et souhaits de l'entreprise : mobilité, non-concurrence, exclusivité, objectifs, forfait

JOUR 2 : GÉRER L'EXÉCUTION

4 **Faire évoluer le contrat**
Modification du contrat ou changement des conditions de travail
Mobilité, changement de poste, avenant
Refus du salarié et conséquences

5 **La suspension du contrat**
Maladie, accident du travail, maternité
Inaptitude et relations avec le service de prévention et de santé au travail
Congés particuliers

6 **Durée du travail et congés**
Durée du travail, heures supplémentaires, repos
Congés payés
Télétravail et droit à la déconnexion

7 **Le pouvoir disciplinaire**
Faute, sanctions, procédure et délais
Cas pratique : constituer un dossier disciplinaire
Quiz

Nature de l'action Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L. 6313-1 du Code du travail
Suivi de l'action Feuilles d'émargement, ou relevé de connexion en classe virtuelle. **Appréciation des résultats** Évaluation des acquis en fin de formation.
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.